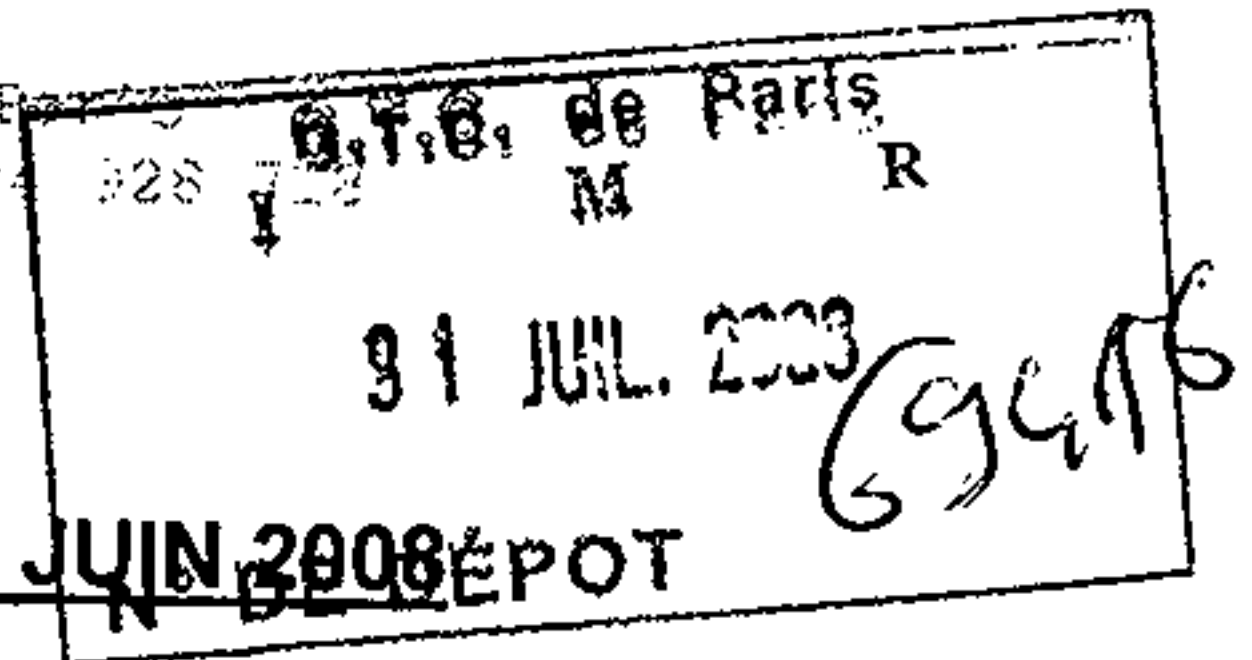


@doc

059 19901

Siège social : 79, av. Henri Martin 75016 Paris
E.U.R.L. au capital de 15 000,00 € - RCS Paris 484 928 712



PROCES-VERBAL DE DECISION EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 2008

Numéro 03
Auteur Benjamin TROCHU
Date 11.06.2008
Lieu de la réunion 79, avenue Henri Martin - 75016 PARIS
Direction Benjamin TROCHU
Présents Benjamin TROCHU
Jean-Jacques TROCHU

L'an deux mille huit, le onze juin à onze heures.

L'associé unique et gérant de la société à responsabilité limitée susnommée au capital de 15 000 euros, a pris les décisions extraordinaires suivantes, étant précisé qu'assistait également à la séance Monsieur Jean Jacques TROCHU, nouvel associé pressenti.

Ordre du jour

1. Extension de l'objet social.
2. Augmentation du capital social
3. Modification des statuts.

Le gérant dépose sur le bureau

- son rapport;
- le texte des résolutions proposées.

Puis, les résolutions suivantes sont prises :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu le rapport du gérant, décide d'étendre l'objet social à l'activité suivante :

- fabrication, achat et distribution de meubles, et d'une manière plus générale de tous mobiliers d'intérieur et d'extérieur et de tous objets de décoration

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE.

